

> **Discipline**
Économie et gestion

> **Niveau**
Classe préparatoire aux écoles de commerce

Une classe préparatoire aux grandes écoles pour les élèves de la voie professionnelle

Créée dans le cadre d'un dispositif expérimental, la classe préparatoire ECP s'installe aujourd'hui comme une nouvelle voie d'orientation possible pour les bacheliers professionnels. Si certaines craintes pouvaient exister au début de cette aventure, les résultats ont été à la hauteur des attentes et de l'investissement fourni.

Auteurs
Grégoire Arnaud, Ghislaine Guichard et Pascal Simon
Agrégés d'économie et gestion,
professeurs en prépa ECT et ECP au lycée René-Cassin, Strasbourg

Ouverte au lycée René-Cassin en 2008, la prépa ECP entre dans sa cinquième année d'existence à Strasbourg. Deux promotions d'étudiants ont donc effectué le cursus complet et se sont confrontées aux concours des écoles de commerce et de management. Si le lycée René-Cassin a été pionnier en la matière, une deuxième classe préparatoire a ouvert ses portes au lycée Jean-Perrin de Marseille en 2011. D'autres verront probablement le jour dans les prochaines années.

De l'idée à la concrétisation du projet de prépa ECP

La classe préparatoire ECT du lycée des métiers René-Cassin a fêté ses 30 ans en 2008. C'est donc forte de cette expérience accumulée dans la conduite vers la réussite d'élèves de la voie technologique tertiaire, qu'en 2008, l'équipe pédagogique actuelle, héritière de cette longue tradition, fait le constat que depuis plusieurs années chaque promotion d'étudiants compte dans ses rangs des élèves issus de la filière professionnelle, via une première STG d'adaptation.

Or, la fin programmée des premières d'adaptation, dans le contexte de la réforme STMG d'une part, et de la voie professionnelle d'autre part, laissait sans solution ces élèves, faute de passerelle vers la prépa ECT. La réflexion est née de ce constat : comment continuer à assurer une perspective d'études dans l'enseignement supérieur à ce groupe d'élèves ? L'idée d'une classe préparatoire réservée aux bacheliers de lycée professionnel était née. Elle est rapidement devenue un projet qui a permis d'obtenir l'ouverture de la première CPGE destinée aux élèves de la voie professionnelle à la rentrée 2009.

Un contexte favorable

Cette initiative locale originale a rencontré immédiatement un écho

favorable auprès de l'inspection générale d'économie-gestion et a reçu d'emblée le soutien des autorités rectorales. En effet, ce projet s'inscrivait dans un contexte politique de valorisation de la filière professionnelle avec la réforme du baccalauréat professionnel en trois ans qui alignait la voie professionnelle sur les autres baccalauréats. Si celle-ci conserve un objectif d'insertion immédiate dans la vie active, le maintien de débouchés dans l'enseignement supérieur devenait une perspective réelle.

Le commissaire à la parité et à l'égalité des chances préconise, dans son rapport remis le 7 mai 2009 au président de la République, une ouverture des classes préparatoires aux jeunes issus des lycées professionnels. Depuis plus de quinze ans, les bacheliers professionnels ont accès aux STS et la loi du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche conforte cette possibilité d'orientation.

Au-delà de cet environnement favorable, notre projet novateur avait besoin du soutien de l'ensemble des parties prenantes de l'académie.

Encadré 1. Sécurisation du parcours

Pour éviter que des élèves intéressés ne s'interdisent de choisir cette voie de peur d'échouer et de perdre du temps, des modalités particulières ont été mises en œuvre pour sécuriser leur parcours. À l'issue de la première année d'étude et à l'initiative du conseil de classe du second semestre, les étudiants qui ne sont pas jugés aptes à poursuivre dans cette voie se voient proposer une place dans un des BTS de l'établissement (en première année).

Cette modalité exceptionnelle n'a été mise en œuvre qu'une seule fois.

En troisième année, les étudiants déclarés admissibles à au moins un concours bénéficient automatiquement des crédits ECTS. Cela leur permet de continuer un cursus dans une autre formation qu'une école de management. Cette option a été retenue par trois étudiants qui ne se sont pas présentés aux oraux et qui ont poursuivi un cursus universitaire.

La concrétisation du projet et la fédération de partenaires autour du projet

Martin Bruder, proviseur à l'origine du projet, avec l'appui de l'inspection générale d'économie-gestion, est parvenu à convaincre les services rectoraux que l'enseignement professionnel méritait cette voie d'excellence. Dès lors, les équipes de direction et pédagogique du lycée ont monté le dossier de création d'une CPGE destinée aux bacheliers professionnels tertiaires sur trois années. Ce dossier présentait les différents aspects organisationnels du projet (équipe pressentie, public visé, grille horaire adaptée sur les trois années de formation) et c'est sur cette base que le rectorat a formulé une demande officielle au ministère de l'Éducation nationale, décisionnaire final.

Une formation en trois ans

Nous avons opté pour un modèle en trois années de formation pour faciliter le rattrapage de ces élèves. N'oublions pas qu'en 1978, les classes préparatoires ECT étaient créées sur un modèle en deux ans alors que les autres voies bénéficiaient d'un an de préparation seulement. À l'époque déjà, l'objectif était de mettre au niveau les élèves de la voie technologique. Cette durée apparaît nécessaire, compte tenu des différences entre les filières technologique et professionnelle ; cette dernière ne comprend pas d'enseignement de philosophie, la deuxième langue vivante est trop peu approfondie et la didactique des enseignements de management ou d'économie et droit est très différente.

Cette nécessité de mise à niveau n'est pas exempte de difficultés : trois ans, c'est long pour des élèves déjà plus âgés en moyenne que les

autres, pour des élèves ayant peur de s'engager dans des études longues. Mais en même temps, la réussite et le rattrapage sont à ce prix.

Le soutien de nos partenaires

Très vite, le Cercle Passeport Télécoms (devenu Passeport Avenir) a apporté son soutien, auquel s'est ajouté celui du Centre des jeunes dirigeants d'entreprise. La volonté de ces deux associations était de fournir chacune dans leur champ d'intervention un tutorat qui pouvait ainsi être envisagé dès la première année de formation.

Fort de ces appuis professionnels, il fallait pour compléter le projet bénéficiaire de l'appui de l'école de management de Strasbourg (EM Strasbourg), composante de l'université de Strasbourg. Un tutorat d'excellence pouvait être mis en place afin de prévoir une meilleure insertion des futurs étudiants dans cette formation et de répondre concrètement aux questions qu'ils ne manqueraient pas de se poser tout au long de leur formation : pourquoi une classe préparatoire ? Qu'est-ce qu'une école de commerce ? Pour quels métiers ? Quelles carrières ?

L'expérimentation a été engagée dans le cadre des « Cordées de la réussite » en 2009, avec un rendez-vous pris pour une première évaluation en 2012.

Alain Séré, IGEN, rappelait le 19 janvier 2009 lors d'une réunion préparatoire à l'intégration de la première promotion, que « le projet de cette classe préparatoire est particulièrement ambitieux : c'est une première au niveau national. Il porte des enjeux majeurs qui consacrent le principe de l'égalité de dignité des voies de formation et la capacité du système éducatif à conduire à la réussite dans l'excellence, tous les élèves ».

Quelques mois plus part, Claire Lovisi, alors recteur de l'académie, délivrait en quelque sorte la feuille de route de la première promotion :

« Mesdames et Messieurs les professeurs, il vous faudra répondre aux exigences de cette formation :

- > celle de la qualité pour conduire les jeunes vers l'enseignement supérieur et les concours d'entrée dans les grandes écoles de management ;
- > celle de l'équité qui garantit l'égalité des chances et fonde notre cohésion sociale.

Vos objectifs sont clairs :

- > inciter les élèves de la filière professionnelle tertiaire à candidater en classe préparatoire ;
- > expérimenter ensemble un dispositif unique en France ;
- > développer l'articulation entre l'enseignement supérieur et l'enseignement secondaire professionnel par une coopération solide avec l'école de management de Strasbourg ;
- > offrir des conditions d'épanouissement et des débouchés porteurs d'avenir ;
- > donner ou redonner confiance à ceux qui osent s'engager ;
- > sécuriser un parcours long qui n'existait pas jusqu'à ce jour. »

En ouvrant cette classe, nous voulions prouver qu'il était possible de donner aux élèves de la voie professionnelle les mêmes chances de poursuite d'études et de réussite qu'aux bacheliers généraux et technologiques.

Mais pour que cette classe préparatoire puisse perdurer dans le temps, il convenait de réussir le recrutement des différentes promotions. Or, la nouveauté de notre offre de formation en faisait objectivement une étape clé et très complexe à gérer. Le cursus étant long et exigeant, il convient, en effet, de sélectionner des candidats motivés et ayant bien pris conscience des particularités et exigences de la formation.

La démarche de recrutement des étudiants

Le recrutement se fait sur le plan national dans le cadre de la procédure APB¹.

Il convient toutefois de souligner qu'en 2009, au moment de l'ouverture de la section, le recrutement par la procédure APB n'a pas été possible en raison de difficultés de calendrier. À ce titre, un recrutement hors APB a été effectué. Ce premier recrutement exceptionnel s'est donc exclusivement basé sur la candidature personnelle des étudiants. Ces derniers ont postulé directement auprès du secrétariat du lycée. Seize candidats ont alors été recrutés.

Le tableau 1 fait apparaître les données concernant l'origine des élèves poursuivant cette formation au lycée des métiers René-Cassin de Strasbourg.

Pour la dernière promotion, 106 candidatures ont été reçues sur le serveur APB. 56 de ces candidats avaient choisi la filière ECP du lycée Cassin comme premier vœu de poursuite d'études. L'origine géographique des candidatures reçues et le taux de boursiers étaient sensiblement les mêmes que dans les effectifs finalement intégrés.

En septembre 2013, il apparaît que la quasi-totalité des étudiants intégrés (92 %) a fait le choix de la classe préparatoire comme premier vœu d'études.

Un pourcentage significatif de candidats vient d'une autre académie que la nôtre. Cela démontre une motivation très forte de la part de certains étudiants. Ils n'hésitent pas à envisager cette formation, bien que la mobilité constitue, dans les filières technologiques et professionnelles, un critère déterminant

dans le choix de la formation. Les étudiants de ces filières privilégient, en effet, le plus souvent, la proximité géographique comme premier critère de poursuite d'études. Le retour sur expérience montre que ce sont généralement les étudiants les plus demandeurs au niveau de la formation.

La proximité immédiate du campus universitaire de Strasbourg (à 100 mètres du lycée) permet à ces étudiants de bénéficier d'un environnement propice pour se loger et se restaurer. Le lycée possède également un partenariat avec le Crous de Strasbourg. À ce titre, un certain nombre de logements universitaires sont réservés dès le début de l'année pour les étudiants qui le souhaiteraient. Cette dernière possibilité n'est toutefois pratiquement pas utilisée dans la mesure où les étudiants trouvent très facilement un logement abordable à proximité du lycée.

Les critères de recrutement

Les critères de sélection restent « classiques », compte tenu des pratiques déjà en œuvre dans la classe préparatoire réservée à la filière technologique.

Le classement des dossiers des candidats est opéré au moyen d'une évaluation globale qui s'appuie sur trois éléments :

- > les moyennes obtenues par le candidat au cours de sa scolarité dans le secondaire ;
- > l'avis du conseil de classe sur la poursuite d'études du candidat (un avis très favorable est un atout indéniable) ;
- > l'étude du dossier du candidat par les membres de la commission de recrutement, au travers des bulletins scolaires et de la fiche pédagogique. Le but recherché est de pouvoir apprécier les dossiers avec le plus d'objectivité possible.

¹ > www.admission-postbac.fr. Dispositif mis en place pour simplifier les démarches en regroupant sur un seul site l'ensemble des formations de l'enseignement supérieur.

Tableau 1. L'origine des étudiants de la prépa ECP

	Effectif de la classe en 1 ^{re} année	Étudiants ayant poursuivi jusqu'en 3 ^e année	Baccalauréat	Origine géographique	Taux de boursier de l'enseignement supérieur
1 ^{re} promotion (2009-2012)	16	10	commerce : 25 % vente : 19 % secrétariat : 19 % services : 13 % comptabilité : 19 % autre (logistique) : 6 %	Alsace : 87,5 % Autres académies : 12,5 % (Brest, Aix-Marseille)	–
2 ^e promotion (2010-2013)	12	7	commerce : 25 % vente : 17 % secrétariat : 17 % services : – comptabilité : 33 % autre : –	Alsace : 70 % Autres académies : 30 % (Versailles, Amiens, Besançon, Nancy-Metz)	43 %
3 ^e promotion (2011-2014)	21	16	commerce : 44 % vente : – secrétariat : – services : 13 % comptabilité : 37 % autre (électrotechnique) : 6 %	Alsace : 66 % Autres académies : 34 % (Paris, Créteil, Versailles, Nancy-Metz, Brest)	38 %
4 ^e promotion (2012-2015)	27	17 en 2 ^e année	commerce : 46 % vente : 13 % secrétariat : 12 % services : 8 % comptabilité : 19 % autre (électrotechnique) : 4 %	Alsace : 74 % Autres académies : 26 % (Versailles, Lyon, Dijon, Tours-Poitiers, Montpellier)	56 %
5 ^e promotion (2013-2016)	26	–	commerce : 52 % accueil : 21 % gestion : 27 %	Alsace : 63 % Autres académies : 37 % (Nancy-Metz, Paris-Versailles, Grenoble, Reims, Tours)	23 %

À l'issue de cette analyse, un classement est opéré. Il convient de remarquer que certains dossiers ne sont pas classés. Ils correspondent à des candidats ne remplissant pas, pour la commission, les exigences requises pour réussir cette classe préparatoire (incompatibilité au niveau des langues étudiées, manque de sérieux manifeste, etc.).

Évolution des candidatures

Quantitativement, le nombre de dossiers reçus oscille entre 90 et 130.

Au fur et à mesure des années, nous constatons une amélioration qualitative des dossiers. Ceci laisse

donc penser que le recrutement peut être encore beaucoup plus ambitieux.

Le recrutement de la future promotion réalisé dans le courant des mois d'avril et de mai 2013 montre une forte proportion de premier vœu (56 dossiers sur 106) dans les candidatures reçues. Cela révèle un intérêt important et grandissant des candidats pour cette formation.

La réforme de la filière professionnelle devrait contribuer à améliorer le recrutement. Ainsi, une enquête réalisée par le CREN² laisse présager

2 > P.-Y. Bernard et V. Troger, « Le baccalauréat professionnel en trois ans : une nouvelle voie d'accès à l'enseignement supérieur », *Note du CREN*, n° 3, mai 2011.

que l'alignement, en termes de durée d'études³, du bac professionnel sur les baccalauréats technologiques et généraux devrait créer une nouvelle ambition de poursuite d'études pour les élèves issus de cette filière. Le recrutement dans ces filières devrait en être sensiblement modifié avec davantage de profils adaptés à la poursuite d'études longues.

Le baccalauréat professionnel en trois ans peut ainsi constituer aujourd'hui une véritable stratégie d'études à laquelle la classe préparatoire ECP répond, en proposant une

3 > Depuis 2009, le bac professionnel s'effectue en trois ans au lieu des quatre ans initiaux.

formation adaptée débouchant, à terme, sur une formation de type bac + 5.

Les départs en cours de cursus

Les abandons ont été plus ou moins importants en fonction des années et des niveaux. Ils ont généralement lieu lors de la première année d'étude.

Pour la plupart (le 3/4), les abandons sont imputables à un mauvais choix d'orientation et à un décalage entre l'offre de formation en prépa ECP et les attentes des étudiants. Un petit nombre de candidats ayant choisi de quitter la formation l'explique par leur volonté de rejoindre une formation diplômante courte. Dans ce cas, ils poursuivent un cursus en se réorientant en BTS classique ou en BTS par alternance.

La plus grande partie des candidats ayant abandonné la classe préparatoire mettent en avant des difficultés à s'adapter au nouveau rythme de travail et à gérer les effets de leur mobilité géographique. Ce dernier point semble d'ailleurs être celui qui pose le plus de problèmes aux étudiants.

À partir de la rentrée 2013, un conseil de classe intermédiaire et ouvert sera mis en place en première année pour prévenir les effets de démoralisation et de renoncement auprès d'étudiants pour qui l'intégration en classe préparatoire constitue un choc à plus d'un titre.

Pour le dernier quart, la décision du conseil de classe de fin de première

année a été défavorable à une poursuite dans le niveau supérieur pour cause d'absentéisme combiné à des résultats trop en deçà des attentes.

Promotion de la voie ECP et actions en faveur du recrutement

Un effort important est entrepris pour promouvoir cette nouvelle formation auprès des différents établissements de l'académie. Ainsi, des membres de l'équipe pédagogique et des étudiants se rendent régulièrement dans les établissements de l'académie. Au cours de l'année 2012-2013, une trentaine d'établissements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin ont ainsi été visités dans le but d'informer les élèves intéressés par cette formation. C'est aussi l'occasion de sensibiliser les personnels de lycées professionnels (personnels de direction, de vie scolaire et enseignants) à cette possibilité d'études.

L'Onisep constitue également un relais au niveau régional et national. À ce titre, un article a d'ailleurs été consacré aux classes préparatoires professionnelles⁴ l'année dernière.

Localement, des interventions plus spécifiques sont organisées tout au long de l'année. Nous proposons des immersions sur la journée à des élèves ou des groupes d'élèves

4 > « Des classes prépas spéciales bacs pros », 10 juin 2013. En ligne : www.onisep.fr, taper le titre de l'article dans le moteur de recherche.

Encadré 2. Réservoirs de recrutement

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, cette formation n'est pas réservée aux seuls élèves issus des filières vente, gestion-administration ou comptabilité. Ainsi, chaque année, la classe préparatoire intègre un ou plusieurs étudiants venant de filières plus orientées vers l'industrie (électrotechnique par exemple) et souhaitant se réorienter. Même si ces candidatures sont minoritaires, une attention particulière y est consacrée, dans la mesure où elles sont fondées sur une forte motivation et des aptitudes logiques très poussées. Force est de constater que les lacunes en langues étrangères ou dans certaines matières plus spécifiques aux services, comme la gestion, sont vite surmontées. Ces étudiants s'insèrent très rapidement et deviennent même des éléments moteurs pour le reste de la classe.

Encadré 3. Réussite aux concours

Au jour de la rédaction de cet article, deux promotions ont présenté les concours d'entrée en écoles de management.

À l'issue des phases écrites, tous les candidats issus de la filière ECP ont été déclarés admissibles à au moins une école et en moyenne à onze écoles de management.

Trois d'entre eux en 2012 et un seul en 2013 ont toutefois renoncé à se présenter aux oraux ou à intégrer une école, et ont préféré faire jouer leurs crédits ECTS pour poursuivre leur parcours dans une filière universitaire. Tous les autres étudiants ont été admis à l'issue des épreuves orales et ont intégré leur école où ils poursuivent leurs études actuellement. Les écoles intégrées ont été, presque dans tous les cas, les premiers vœux des candidats.

Tableau 2. Effectif élèves par promotion et abandons

	Promotion 1 2009-2012		Promotion 2 2010-2013		Promotion 3 2011-2014		Promotion 4 2012-2015		Promotion 5 2013-2016 (p)	
	Effectif début d'année	Abandons en cours d'année	Effectif début d'année	Abandons en cours d'année	Effectif début d'année	Abandons en cours d'année	Effectif début d'année	Abandons en cours d'année	Effectif début d'année	Abandons en cours d'année
ECP 1	16	5	12	1	21	4	27	10	26	-
ECP 2	11	1	11	4	17	1	17	-	-	-
ECP 3	10	0	7	0	16	-	-	-	-	-

Encadré 4. Comment se passe leur intégration en école ?

La proximité du lycée Cassin avec l'EM Strasbourg a été l'occasion de rencontrer au cours de cette année les deux étudiants de la première promotion ayant intégré cette école. L'EM Strasbourg était pour eux leur premier vœu de poursuite d'études après la classe préparatoire.

De cette discussion, il ressort que les étudiants n'éprouvent pas de difficultés particulières et leur intégration se déroule bien. Ainsi, pour eux, rien ne permet de les différencier des étudiants qui viennent des filières générales. Le fait d'avoir déjà des connaissances en management et sciences de gestion leur procure même un avantage par rapport à leurs homologues des voies économiques, littéraires et scientifiques, ces matières étant abordées au cours du premier semestre.

En faisant le point sur leur parcours en classe préparatoire, ils insistent sur le fait que cette formation leur a apporté une plus grande rigueur dans l'organisation de leur travail et un grand enrichissement tant au niveau des disciplines abordées (la culture générale et la philosophie ressortent particulièrement) qu'au niveau des activités proposées, telles que les sorties culturelles ou les relations entretenues avec les partenaires professionnels de la classe préparatoire (Centre des jeunes dirigeants d'entreprise et Passeport Avenir).

Les deux étudiants continueront leur parcours universitaire en effectuant l'année prochaine une année complète à l'étranger, en Bulgarie pour l'un et en Corée du Sud pour l'autre.

intéressés (à titre d'exemple, au cours de l'année 2012-2013, ont été reçus des groupes de Bastia, de Thionville, Paris...). Nous réalisons également des interventions en dehors de l'académie de Strasbourg à la demande d'autres académies (journée de l'orientation à Poitiers, forums à Saint-Ouen-l'Aumône et à Beaune, intervention sur l'académie de Nancy-Metz). Nous entretenons aussi des liens avec les professeurs désireux d'obtenir des renseignements complémentaires sur notre formation via la liste de diffusion LPEG réservée aux enseignants de la filière professionnelle. Enfin, nous organisons des journées portes ouvertes au lycée.

Une fois le recrutement effectué, il convient de s'assurer que l'environnement de travail sera optimisé pour permettre une parfaite et rapide adaptation des étudiants ayant intégré cette formation. L'organisation pédagogique et l'accompagnement des étudiants deviennent dès lors des aspects essentiels de la réussite de cette formation.

L'organisation des études

L'organisation pédagogique définie dans le projet de création (de type 2 + 1, 2 années d'organisation spécifique + 1 année commune avec

les ECT) a été mise en œuvre dès la première promotion. L'augmentation significative du nombre d'étudiants dès la troisième session de recrutement n'a pas entraîné de modifications substantielles.

Dans le projet initial, deux axes avaient été définis comme essentiels :

- > l'accompagnement des étudiants et la sécurisation de leur parcours ;
- > l'ouverture culturelle et professionnelle par le biais de partenariats.

L'organisation pédagogique

La première année est appréhendée, dans toutes les disciplines, comme un renforcement des apprentissages dans les domaines méthodologique, linguistique et culturel.

Dès la deuxième année, les étudiants sont mélangés avec les ECT 1, en économie-droit. Pour les autres disciplines, la séparation subsiste, afin de combler plus efficacement les lacunes disciplinaires des étudiants issus de bac pro.

Enfin, en troisième année, l'objectif est d'avoir un « mixage » complet des étudiants ECP/ECT. À la rentrée 2013, une étape de plus a été franchie, le mélange est effectif pour toutes les disciplines, à l'exception des mathématiques et du management.

À partir de la 3^e promotion, donc pour la rentrée 2013, il est envisagé de faire deux classes mixtes (mixage indépendant du niveau).

Tableau 3. Grilles horaires (Classes non dédoublées – effectif < 25)

	1 ^{re} année	2 ^e année	3 ^e année
Mathématiques	4	4	Horaires normaux de la classe ECT
Culture générale	4	4	
Philosophie	4	4	
Langue 1 : anglais/allemand/espagnol	5	5	
Langue 2 : idem	5	5	
Économie – Droit	4	4	
Management et gestion	4	4	
Accompagnement personnalisé	1 h 30	-	
EPS	2	2	

L'accompagnement des étudiants est identifié comme un axe majeur du projet. Dans cette optique, 1 h 30 (3 heures quinzaine) d'accompagnement personnalisé est prévu en première année.

En début d'année (deux à trois mois), il s'agit d'apporter un soutien méthodologique (organisation du travail, gestion du temps, etc.) à des étudiants pour lesquels le « choc » le plus important est le rythme et l'intensité du travail personnel demandé. Ces heures permettent ensuite de préparer et d'organiser des sorties culturelles (théâtre, opéra, médiathèque, musées) ou des visites d'entreprises dans le cadre des partenariats (voir plus bas dans l'article).

L'encadrement et le soutien des étudiants reposent aussi en grande partie sur l'utilisation des heures prévues pour les interrogations orales (les « khôlles »). Celles-ci sont en première année des moments privilégiés de dialogue individuel avec les étudiants. Leur objectif premier n'est pas le contrôle de connaissances, mais l'aide à l'acquisition de la méthodologie.

À cet égard, plusieurs spécificités sont à noter. Les khôlles ne sont mises en œuvre qu'à partir de la rentrée des vacances de la Toussaint. Les étudiants ont, en effet, besoin de deux mois minimum pour s'adapter au rythme de la prépa et au nouveau statut d'étudiant. Par ailleurs, les professeurs du pôle professionnel assurent une partie de ces interrogations orales en première année. L'intérêt de cette participation est l'expérience et la connaissance qu'ils ont des pratiques du lycée professionnel, ce qui leur permet de comprendre et d'aider les étudiants.

Comme en, ECT prépa l'équipe éducative doit être à l'écoute, soucieuse d'accompagner au plus près certains des étudiants.

À compétences égales, ces étudiants semblent plus fragiles que les étudiants d'ECT (ce qui explique souvent leur parcours en lycée professionnel).

Pour éviter les découragements récurrents, le conseil de mi-semester, qui sera organisé dès la rentrée prochaine, devrait permettre de rassurer les étudiants et de les conforter dans leur choix.

Cet accompagnement prend une dimension plus ouverte grâce aux différents partenariats conclus à l'occasion de la création de cette classe.

La convention avec l'école de management de Strasbourg qui existait depuis plusieurs années pour les ECT a été étendue aux ECP. Dans ce cadre, des étudiants de l'EM Strasbourg appartenant au « bureau de la diversité » assurent un tutorat individuel de nos étudiants. Afin que ce suivi soit un succès, il s'organise sur la base du volontariat.

Par ailleurs, l'association Passeport Avenir organise des séances de tutorat collectif (atelier « métiers », atelier « financement », atelier « communication professionnelle en langue étrangère », préparation aux oraux du concours) tout au long des trois années de formation.

L'association Passeport Avenir propose également, dès la deuxième année, la possibilité à certains étudiants de bénéficier de cours de langues complémentaires et d'un tutorat individuel.

Enfin, un partenariat avec le Centre des jeunes dirigeants nous permet d'organiser chaque année des visites d'entreprises et une découverte du milieu professionnel grâce à des échanges réguliers.

Conclusion

Le pari semble réussi ! La classe préparatoire pour bacheliers professionnels a atteint ses objectifs. Néanmoins, le succès aux concours, même s'il constitue le critère attendu, ne peut à lui seul constituer un indicateur suffisant.

Ainsi, l'épanouissement progressif des étudiants, la confiance en eux

qu'ils acquièrent au fil des semaines, leurs progrès dans la vie sociale sont autant de sujets de satisfaction – impossibles à mesurer, mais évidents pour tous les acteurs du projet. L'intérêt porté à cette expérience par les lycées professionnels dans lesquels nous faisons régulièrement la promotion est tout à fait encourageant. Les enseignants découvrent que leurs étudiants « sont capables », « compétents » et qu'ils peuvent les encourager à poursuivre des études dans le supérieur.

Toutes ces raisons justifient pleinement les efforts entrepris pour cette expérimentation. Elle met en lumière le bien-fondé d'un système d'enseignement de qualité et exigeant pour une nouvelle catégorie d'étudiants, dont la réussite dépendra de leur travail et de leur mérite. La classe « prépa » n'est plus réservée aux élites de l'enseignement général. La réussite des « technos », qui n'est plus à démontrer, ouvre un chemin aux bacheliers professionnels. ●

Encadré 5. Spécificités pédagogiques

Beaucoup de bacheliers professionnels n'ont qu'une seule langue vivante ou un niveau très faible dans les deux langues. Une attention particulière est donc portée à cette difficulté. Une sensibilisation à l'importance des langues est effectuée par l'organisation de déplacements à l'étranger (la proximité de l'Allemagne facilite les choses) ; par l'accueil d'intervenants étrangers et l'organisation en fin de première année d'une « semaine anglaise » entièrement dédiée aux activités en langue anglaise.

Les bacheliers professionnels ne se voient pas dispenser d'enseignement de philosophie et peu, voire pas, bénéficient d'ouverture « littéraire ». Ces étudiants sont extrêmement demandeurs, ouverts et curieux... Toutes les activités qui leur sont proposées (lectures, sorties culturelles) rencontrent un grand succès. Pour faciliter l'apprentissage et ne pas démotiver les étudiants, aucun travail n'est noté en philosophie, durant le premier semestre.